

laissant la colonie sous les ordres d'un brave homme, nommé Pierre Chauvin. Champlain fut fort bien reçu du Roy, qu'il alla trouver à Fontainebleau, pour lui rendre compte de la situation où il avoit laissé *la Nouvelle-France*. Ce fut alors qu'on donna ce nom au Canada." (1)

Presque tous ceux qui ont écrit après Charlevoix ont adopté son opinion. C'est l'histoire des moutons de Panurge qui s'est répétée. On a accepté sans examen une affirmation démentie par tous les historiens qui ont précédé le célèbre père jésuite.

Le sieur de Rocels, historiographe de Louis XIV, dans son édition de la *Description du Monde* de Davity publiée en 1660, déclare expressément que la dénomination de Nouvelle-France donnée au Canada est bien antérieure à 1609.

"La Nouvelle-France, écrit-il, a ce nom, principalement parce que ce pays a été découvert par des Français Bretons, l'an 1504, et que depuis, les Français n'ont cessé de le pratiquer. Jean Verazzan, Florentin, prit possession de ce pays, l'an 1523, au nom du roi François I, et l'on tient que ce Verazzan fut le premier qui donna le nom de Nouvelle-France à ces contrées qu'il découvrit." (2)

Le jésuite Biard, qui écrivait en 1614, près d'un demi-siècle par conséquent avant Rocols, ne pense pas autrement :

"Je crois que ça été Jean Verazzan qui a été le parain de cette dénomination de Nouvelle-France." (3)

Champlain, dont on peut presque toujours accepter les dires, déclare qu'avant le règne de Henri IV on donnait déjà ce nom au Canada. Parlant de Louis XIII, il dit :

"Les rois prédécesseurs de Sa Majesté ont ajouté à ce pays le nom de Nouvelle-France." (4)

(1) *Histoire de la Nouvelle-France*, tome I, page 149.

(2) *Description du Monde*, tome V, page 27.

(3) *Relation de la Nouvelle-France*, Lyon, 1616, page 12.

(4) *Voyages*, 1632, page 4.